

Journal de Roubaix

Quarante-neuvième année. — N° 12

Directeur-propriétaire: ALFRED REBOUX

MARDI 12 JANVIER 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Abonnés-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes...
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

5
Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION:
ROUBAIX: 71, Grande-Rue & TOURCOING: 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5
Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix... A Tourcoing... A Valenciennes... A Lille... A Paris...
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales Bicoques.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU NORD DU DIMANCHE 10 JANVIER 1904 M. FÉLIX CHATTELEYN ÉLU

RÉSULTATS:

PREMIER TOUR
Majorité absolue, 1.201.
Inscrits, 2.428; Votants, 2.415; Suffrages exprimés, 2.401

MM.		
F. CHATTELEYN, rép. prog.	492	voix.
Émile SCRIVE, rép. libéral...	733	—
A. TRIBOURDAUX, minist.	885	—
D. DEBIERRE, radical-social...	132	—
D. DESMONS, social, ministér...	121	—
Divers	38	—

IL Y A BALLOTAGE.

DEUXIÈME TOUR
Majorité absolue, 1.202.
Inscrits, 2.428; Votants, 2.419; Suffrages exprimés, 2.403

MM.		
F. CHATTELEYN, rép. prog.	488	voix.
Émile SCRIVE, rép. libéral...	720	—
A. TRIBOURDAUX, minist.	1.080	—
D. DEBIERRE, radical-social...	8	—
D. DESMONS, social, ministér...	81	—
Divers	26	—

IL Y A BALLOTAGE.

TROISIÈME TOUR
Inscrits, 2.428; Votants, 2.415; Suffrages exprimés, 2.401

MM. ChatteleyN, rép. prog.	1.198	ÉLU
Tribourdaux, minist.	1.185	voix
Scrive, rép. libéral...	22	—
Divers	4	—

M. F. CHATTELEYN EST ÉLU.

L'Exemple de Roubaix

La politique ministérielle vient de subir un échec qui sera sensible à la représentation sectaire du département, et, on peut le dire, sans exagération, au Bloc tout entier. En effet, on a voté hier pour et contre le ministère Combes, les manifestations diverses qui se sont produites en sont la preuve.

Telle est la leçon à retenir de ce scrutin.

Elle est rendue plus évidente et plus éloquente encore par la simple comparaison des scrutins du 4 janvier 1903. Quel chemin parcouru par le même collège électoral, ne l'oublions pas, depuis la quasi triomphale élection du radical M. A. Potié!

Dès le premier tour de scrutin, une majorité antiminstérielle de 87 voix indiquait, hier, un salutaire et profond revirement, et cette majorité se maintenait au scrutin de ballottage, à très peu de chose près.

Deux conceptions très opposées, deux politiques, deux « blocs » si l'on veut, étaient ainsi très nettement en présence à travers les personnalités des candidats.

Qu'allait-il se passer? La question était angoissante pour les uns et les autres. Mais, tandis que le Bloc radical-socialiste allait manifestement se resserrer, se condenser autour d'un seul nom, on pouvait se demander si la majorité progressiste et libérale n'allait pas rester effritée, coupée en deux tronçons et impuissante...

C'est alors qu'avec un patriotisme et un désintéressement dont on ne saurait trop louer, l'honorable M. Émile Scrive, comprenant la nécessité de faire échec à M. Tribourdaux, prit avec beaucoup de dignité le parti de se désister

formellement en faveur de M. F. ChatteleyN, désormais seul candidat de l'opposition républicaine libérale. C'était de la part de M. Scrive rester efficacement fidèle à son parti, à ses idées et à lui-même. La victoire était proche.

Disons tout de suite que la représentation libérale du Nord, dont le sens politique ne faillit point en cette circonstance, seconda très loyalement le mérite désintéressé de M. Émile Scrive.

On sait le résultat de cette union de toutes les volontés indépendantes: M. Tribourdaux, ralliant toutes les voix socialistes et radicales, battu par M. ChatteleyN, — et battu avec lui toute la bande de sectaires haineux qui, il y a quelques jours encore, paraissait invincible, retranché dans sa place forte du suffrage restreint!

C'en est fait aujourd'hui. L'opposition a planté solidement un coin dans le bloc; à elle de l'enfoncer davantage et de rompre définitivement le faisceau de toutes les forces ennemies de notre pays et de nos libertés les plus chères.

M. Félix ChatteleyN, le nouveau sénateur du Nord, méritait, d'ailleurs, son succès et le témoignage de confiance et d'estime que lui ont donné M. Scrive et 700 députés libéraux. Son intact passé de républicain et de défenseur de la liberté nous est un gage qu'il justifiera amplement cette estime et cette confiance librement consenties.

Il nous semble aussi que l'honorable M. Eugène Motte a droit à la reconnaissance de l'opposition. C'est un peu, c'est même beaucoup de lui qui a triomphé hier sur le nom de son fidèle collaborateur et ami, M. ChatteleyN. Ce nouveau succès sera un encouragement précieux à sa campagne en faveur de la République tolérante, ouverte à tous, et, comme il le dit, « maternelle ».

La candidature progressiste a ainsi démontré sa raison d'être, grâce à l'élu et à ses parrains. Mais que rien ne soit oublié de la journée du 10 janvier.

Quant à nous, nous nous félicitons avec une joie sincère de l'élection d'un Roubaisien, d'un adjoint au maire de Roubaix et d'un membre actif et militant de l'Union Sociale et Patriotique.

Nous le constatons aussi avec une profonde satisfaction, c'est la politique saine et probe inaugurée à Roubaix et dont Roubaix a donné l'exemple, qui a vaincu sur un terrain plus vaste la coalition socialiste et radicale.

Oui, c'est le programme de l'Union Sociale et Patriotique qui vient d'être appliqué, en une élection partielle, à la politique départementale. La preuve de son efficacité étant faite, pourquoi ne serait-elle pas étendue désormais à toutes les élections sénatoriales ou législatives?

A Roubaix, ne s'est-on pas appliqué, pour se débarrasser du collectivisme, à faire triompher en toutes circonstances des idées et non des personnes? Ne s'est-on pas habitué de part et d'autre à des concessions réciproques, concessions qui honorent les individus qui les font et qui sauvegardent les principes essentiels et le patrimoine commun à tous les bons citoyens?

Cette politique a été pratiquée hier: M. Scrive, convaincu que, personnellement, il ne pouvait espérer battre le ministère, a assuré le succès d'un voisin, si l'on peut ainsi dire, parce que celui-ci pouvait réunir toute l'opposition. Il a rendu ainsi un immense service à la cause qu'il défend si noblement.

C'est de la politique pratique, rien de plus; c'est une imitation de la discipline même de nos adversaires. Le Journal de Roubaix continuera, comme par le passé, à préconiser cette façon d'entendre les véritables intérêts du pays.

Quoi qu'on puisse dire, cette ligne de conduite est la bonne, cette tactique ne lèse réellement aucune fraction du parti libéral et démocratique; elle laisse le champ libre à chacun, elle réserve l'avantage et ne compromet aucune des situations acquises.

Puisse donc l'exemple de Roubaix être suivi partout! Ce sera, avec nos compliments au nouveau sénateur du Nord, notre dernier mot.

AUTOUR DE L'ÉLECTION

L'élection sénatoriale du 10 janvier était, on le sait, occasionnée par le décès de M. Luro, sénateur inamovible, dont le siège avait été attribué par le sort à notre département.

L'élection précédente

Il y a à un an, le 4 janvier 1903, le collège électoral du Nord avait été convoqué pour remplacer M. Giry Legrand, décédé. Rappelons les résultats de cette élection qu'on pourra comparer avec ceux d'aujourd'hui:

Premier tour. — Inscrits, 2.428; votants, 2.411. Suffrages exprimés, 2.410.

MM. Émile Scrive, républicain, 832 voix; Delemer, républicain indépendant, 4 voix; Potié, radical, 1.101; Eloir, radical, 24; Debière, radical-socialiste, 250; Delemer, socialiste ministériel, 86; Delory, socialiste révolutionnaire, 104.

Deuxième tour. — Inscrits, 2.428. Votants, 2.343. MM. Émile Scrive, 814 voix; Delemer, 2 voix; Potié, 1.432; Debière, 19; Delemer, 66; Delory, 19. Bulletins blancs, 68. Divers, 1.

M. Potié, élu.



M. F. CHATTELEYN sénateur

Comment se fait une élection sénatoriale

Avant de donner le compte rendu de la journée, rappelons succinctement comment il est procédé à une élection sénatoriale.

Le collège électoral du Nord comprend les députés, conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que les délégués élus par les Conseils municipaux, au total, 2.428 électeurs. Le vote est facultatif pour les électeurs de droit: députés, conseillers généraux et d'arrondissement; il est obligatoire, même aux trois tours, pour les délégués des Conseils municipaux, qui, en cas d'empêchement, doivent se faire remplacer par les suppléants.

Les électeurs de droit ne reçoivent aucune indemnité. Les autres électeurs reçoivent une indemnité de déplacement de 2 fr. 50 par myriamètre parcouru, tant à aller qu'à retour, en comptant de la commune qui a élu le délégué jusqu'au chef-lieu du département. Pour les délégués les plus éloignés, l'indemnité représente une somme de 50 à 60 francs. Les délégués qui habitent à moins de trois kilomètres, ne reçoivent aucune indemnité.

Le scrutin a lieu à la Préfecture. Il est présidé par le Président du Tribunal civil, assisté des deux plus âgés et des deux plus jeunes électeurs présents à l'ouverture de la séance. Le bureau choisit son secrétaire parmi les électeurs. Il répartit les électeurs par ordre alphabétique, en sections de vote et nomme le président et le secrétaire de chaque section. Le président a la police de l'Assemblée. Le premier scrutin est ouvert à huit heures et fermé à midi; le second est ouvert à deux heures et fermé à cinq heures; le troisième est ouvert à sept heures et fermé à dix heures. Les résultats sont recensés par le bureau et proclamés immédiatement par le président du Collège électoral.

LA JOURNÉE ÉLECTORALE

Pour la circonstance, la Préfecture a été provisoirement transformée en salle de scrutin. Aux grilles d'entrée sont attachés des pancartes portant le décret des convocations des électeurs, l'arrêté municipal portant désignation des édifices interdits à l'affichage, la répartition des électeurs en six bureaux. De chaque côté de la porte nous voyons alignés les porteurs de bulletins des divers candidats.

Comme de coutume, les bureaux de vote sont installés dans la grande salle des fêtes.

La matinée

Beau ciel, pavé bonheur, animation à la gare et

place de la République: voilà ce qui caractérise le début de la journée. Les porteurs de bulletins sont à leur poste sur le parcours des délégués sénatoriaux et offrent leurs petits papiers à tout venant.

Dans la grande salle de la Préfecture, où on commence à entrer vers huit heures et demie, c'est toujours le même dispositif. Au fond, la grande estrade pour le bureau central, à droite et à gauche, cinq bureaux pour la réception des bulletins de vote.

La constitution des bureaux

Une des difficultés des élections sénatoriales, difficulté qui à chaque fois s'accuse davantage, c'est celle de constituer le personnel des bureaux de vote.

On trouve bien quelques hommes de bonne volonté, mais le reste se défile, et l'intervention du Président est trop souvent inefficace et cela va de soi, cette intervention étant sans sanction.

Il est passé dix heures et demie, lorsqu'on arrive à constituer huit bureaux. Les deux autres ne l'ont été qu'à 11 heures, faute d'assez de gens. En raison de cette constitution tardive des bureaux, la salle de vote a présenté une animation extrême, tous les délégués étant tenus à voter dans la dernière heure. Malgré cette animation, les esprits sont calmes; on ne fait guère de propagande dans la salle, et les habitudes de ce genre d'élection montrent aux électeurs nouveaux les personnages peu connus.

Le bureau central, conformément aux dispositions de la loi, est présidé par M. Dassonville, président du Tribunal civil de Lille, assisté de MM. Deloffre, conseiller général de Landrecies; Bruhaye, délégué sénatorial de Glageon; Caron, délégué d'Armentières; Duhem, délégué de Wasquehal. Ce bureau a choisi comme secrétaire, M. Moeneclaye, conseiller général de Cassel.

Comme les années précédentes, dix bureaux ont été établis, cinq à droite en entrant (de 1 à 5) et cinq à gauche (de 6 à 10), le long des fenêtres du Boulevard de la Liberté. Voici la composition de ces différents bureaux.

1^{er} bureau. — Président, M. Werquin, délégué de Lille; Assesseurs: MM. René Blauwart, conseiller municipal de Roubaix, et Barrois-Lepers, conseiller général du canton Nord de Tourcoing.

2^e bureau. — Président, M. Brackers d'Hugo, conseiller général du canton de Lille Sud-Est; Assesseurs: MM. Ledoux, conseiller d'arrondissement du canton de Sochain, et Cattieuv.

3^e bureau. — Président, M. Binauld, conseiller général du canton de Lille Sud-Ouest; Assesseurs: MM. Sayet, adjoint au maire de Roubaix, et Cousin-Cordier, maire de Fourmies.

4^e bureau. — Président, M. Labbe, maire de Ronchin; Assesseurs: MM. Mullier et Delevene.

5^e bureau. — M. Gombert, de Fournes, président; assesseurs, MM. Auguste Sabre et Jean-Baptiste Flamme.

6^e bureau. — Président, M. Lepers, conseiller municipal de Wasquehal; assesseurs, MM. Planque et Goscart, conseiller général.

7^e bureau. — Président, M. de Beaugrenier, délégué du Chéroy; Assesseurs: MM. Lanuelin, de Maroilles, et Lancelles, de Maresches.

8^e bureau. — Président, M. Sockeel, de Rensures; Assesseurs: MM. Moeneclaye, adjoint au maire de Bailleul, et Louis Lœuvre, de Rensures.

9^e bureau. — Président, M. Duthoit, conseiller d'arrondissement du canton de Roubaix-Ouest; Assesseurs: MM. Pilon, de Bourbourg, et Amédée Platel, conseiller d'arrondissement.

10^e bureau. — Président, M. Gruyelle, maire d'Emmerin; Assesseurs: MM. Menn et Demareux.

Au moment de fermer le scrutin, à midi, le président reçoit un télégramme de la gare de Libercourt l'informant que le train des électeurs de l'arrondissement de Douai a une heure de retard. On prolonge le scrutin pour leur permettre d'arriver et c'est seulement à midi et demi que le dépouillement commence. Les résultats sont proclamés à deux heures.

Le deuxième tour de scrutin

Le second tour de scrutin a commencé vers deux heures et demie, au milieu d'une animation extraordinaire. Les bruits les plus contradictoires circulent. Dans un groupe, on déclare que M. Scrive se désiste en faveur de M. ChatteleyN; et c'est ainsi la victoire assurée des antiminstériels; mais bientôt on apprend que l'accord n'a pu se faire entre les Comités, et on distribue les proclamations suivantes:

Voici la proclamation du Comité républicain progressiste:

Le Comité républicain progressiste a décidé de maintenir au deuxième tour la candidature de M. ChatteleyN.

Nous faisons appel à tous les républicains de bon sens, à tous les vrais libéraux pour assurer, en face de la politique sectaire du Bloc, le succès de la politique d'union, de concorde et d'apaisement dans la République.

Votez tous pour M. ChatteleyN.

Comité républicain progressiste.

Voici la proclamation de M. Scrive:

Appel aux républicains antiminstériels

Les résultats du premier tour de scrutin me dictent mon devoir: Je reste candidat pour le second tour. Je remercie les électeurs qui ont déjà voté pour moi, et je fais appel à tous ceux qui veulent, en face du gouvernement Combes, une véritable politique d'opposition républicaine sincère, une véritable politique d'opposition contre le ministère et, en même temps, la défense des grands intérêts du Nord.

Émile SCRIVE, conseiller général, candidat antiminstériel.

De côté du Bloc, l'agitation n'est pas moindre. Les blocards sont divisés. M. Bersez, député-maire de Cambrai, péroré dans la salle, et une scène comique se produisit. M. Bersez se place devant M. Tribourdaux, et lui pose une série de questions:

M. Tribourdaux, êtes-vous partisan de la suppression de la liberté d'enseignement?

M. Tribourdaux, êtes-vous partisan de l'impôt sur le revenu?

M. Tribourdaux n'a pas dit parole, mais son huif-refflets répond pour lui, à chaque question, et fait signe que oui.

Cette mise en scène ne satisfait pas complètement les avancés du Bloc, et quelques-uns trouvent sa déclaration trop tardive, et votent encore ostensiblement pour MM. Debière et Desmons.

Dans le parti collectiviste, on a des allures insouciantes. L'élection paraît ne devoir l'intéresser que médiocrement à tous les tours.

À quatre heures, l'animation est à son comble. Jamais élection sénatoriale n'a été aussi bruyante; des boucanades se produisent et on est obligé de rappeler, au calme, quelques délégués trop échauffés.

À cinq heures, le dépouillement commence et les résultats du second tour ne sont proclamés qu'à 5 heures 50.

Le troisième tour de scrutin

Dès sept heures, les délégués se pressent dans la salle du scrutin, désireux de quitter Lille par les trains de la soirée.

Le Comité républicain libéral a fait apposer des affiches annonçant le désistement de M. Scrive en faveur de M. ChatteleyN. D'un autre côté, les collectivistes ont décidé de voter en bloc pour M. Tribourdaux. La lutte devient alors plus sérieuse, mais on sent que les délégués ont leur siège fait. Les ministériels affectent de regarder comme assurée l'élection de M. Tribourdaux. M. Bersez sort de la Préfecture avec quelques délégués du Cambrésis en disant: « Nous marchons au triomphe! »

Vers huit heures et demie, presque tous les électeurs ont déposé leur bulletin de vote. À dix heures, M. le Président déclare le scrutin clos et le dépouillement commence.

Jusqu'à la dernière minute, la plus grande incertitude règne. À part quelques intrançables, tous les libéraux ont apporté leur voix à M. ChatteleyN et, en fin de compte, c'est une victoire antiminstérielle qu'on enregistre.

À 10 heures 45, toutes les opérations de dépouillement sont terminées et M. Dassonville proclame M. ChatteleyN élu sénateur du Nord. Une immense acclamation retentit. M. ChatteleyN est entouré et vivement félicité. Des cris de: « Vive la République! Vive ChatteleyN! s'élèvent. La Martrille, entonnée par des centaines de poitrines, étouffe l'Internationale que chantent quelques collectivistes.

Sur la Place de la République, la foule, massée sur le trottoir, malgré la pluie qui commence à tomber, accueille par des acclamations le triomphe du candidat antiminstériel.

INFORMATIONS

La présidence de la Chambre et M. Ribot

Paris, 10 janvier. — M. Ribot a fait savoir à M. Renaud-Morère, président du groupe républicain progressiste, qu'il déclina définitivement la candidature à la présidence de la Chambre que ses amis lui avaient offerte.

L'honorable député du Pas-de-Calais estime que, dans les circonstances présentes, sa place n'est pas au fauteuil de la présidence, mais à son siège de député, où il pense pouvoir servir plus utilement son parti.

La santé de M. Waldeck-Rousseau

Paris, 10 janvier. — M. Waldeck-Rousseau a passé une mauvaise nuit. Néanmoins, les médecins n'ont constaté aucune complication.

Mort d'un grand peintre

Paris, 10 janvier. — On annonce la mort de M. Gérôme, décédé subitement cette nuit, en sortant du boulevard de Clichy, aux suites d'une attaque d'apoplexie.

M. Gérôme a été trouvé ce matin, vers neuf heures, par son domestique, assis sur un fauteuil et semblant dormir. Mme Gérôme a été avertie immédiatement de la catastrophe.

Un médecin, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès, qu'il attribue à une congestion occasionnée hier

— Cordes! — répondit Daniel.

— Mesdames et messieurs — fit alors le fratri-cido — vous vous êtes réunis aujourd'hui, chez notre hôte excellent et respecté, dans un double but...

Le premier était de célébrer la Saint-Landry, le second de fêter ma nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, et croyez à toute ma reconnaissance...

« Cette reconnaissance, je voudrais vous la témoigner ailleurs que sur un terrain neutre, et je vous la demande à tous, — à tous sans exception, — la promesse de venir passer chez moi, à Neuilly, une journée que je tâcherai de rendre pareille à l'heureux jour de mon entrée à l'École... »

« Me le promettez-vous? »

Toutes les voix répondirent, avec un merveilleux entrain:

— Oui, oui... Nous acceptons.

— Alors, c'est promis?

— C'est juré!

Daniel Savanne avait tressailli.

Ce que Robert venait de proposer, il comptait le demander lui-même.

Ainsi tous ceux qui étaient là présents se trouvaient réunis de nouveau quand Véronique aurait recouvert la vue, et, ce jour-là, pouvant regarder les visages, elle désignerait l'homme contre lequel elle avait luté dans la cour de l'usine de Saint-Ouen, le soir du crime, — et ce ne serait point chez lui! — L'effroyable scandale n'éclaterait pas dans sa maison!

— Et nous sommes heureux d'accepter, cher monsieur Robert, — dit-il, en contraignant ses lèvres à sourire.

Puis il ajouta:

— Quand comptez-vous donner cette fête?

[A suivre].

KAVIER DE MONTÉPIN.

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1904 N° 216

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

SEIZIÈME PARTIE

LA PETITE MARTHE

— On le croira d'autant mieux que c'est la vérité... — fit Henri Savanne.

— Une chose me préoccupe... — murmura l'avoué.

— Laquelle?

— Je voudrais qu'on prévienne à nos restaurant notre bon ami Magloire... — En ne nous voyant pas rentrer, il serait trop inquiet...

— Oh! oui... oui... notre ami Magloire... — appuya Marthe.

— Demain, je dois me rendre à Paris — dit Henri. — Avant de partir je prendrai vos instructions, et dans la journée j'irai moi-même à Saint-Ouen prévenir Magloire...

— Oh! merci, monsieur Henri, que vous êtes bon!

— Que vous êtes bon, monsieur Henri... Que vous êtes bon... mon frère... — saluait timidement la petite fille.

— Je vous interrogerai demain, madame Sollier, — reprit Daniel, — et j'attendrai de vous des conclusions bien complètes.

— Je ne vous cacherais rien, monsieur... — Si je m'obstinais à me taire, vous savez maintenant pourquoi.

Le magistrat tendit ses bras à Marthe.

— Viens m'embrasser, ma chérie, — lui dit-il d'une voix émue.

L'enfant se jeta dans ses bras et l'embrassa avec effusion.

— Fille de mon pauvre frère, — murmura-t-il à son oreille, — je t'aimerais tendrement pour l'amour de lui!

« Va, ma mignonne, suis Henri... ton frère... et veille bien sur ta grand-mère... »

Henri mena immédiatement l'avoué et Marthe dans sa chambre et leur recommanda la patience.

Quelques heures après, au moment où tout le monde se mettait à table dans la vaste salle à manger de la villa, il les conduisit au chalet du bord de l'eau où Germain, le valet de chambre, avait fait les préparatifs nécessaires pour leur installation, ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, et où il leur apportait à dîner.

« O'Brien n'avait point quitté l'avenue sur laquelle s'élevait la grande entrée de la villa Savanne. Toujours aux aguets, il avait vu l'avoué et sa petite-fille introduites par Henri dans la maison de son oncle.

À la nuit tombante ne les ayant pas vu repartir, il se dit que Mme Sollier s'était certainement décidée à subir l'opération, et cette conviction modifia, encore une fois, ses projets.

Il résolut de revenir à son plan primitif.

LV

La situation était grave, terrible, effrayante pour Daniel Savanne.

Chose peut-être sans précédent! Chez lui, le juge chargé d'instruire l'affaire du triple crime de Saint-Ouen, à sa table, parmi ses hôtes, se trouvaient les misérables qui avaient assassiné Richard Vernière, à moitié tué Véronique, incendié l'usine et volé deux fortunes!...

Ces misérables étaient là, près de lui, inconnus de lui!

Il leur avait serré la main au moment de l'arrivée.

— La leur serrerait de nouveau au moment du départ.

Cette pensée faisait passer un frisson d'horreur sur sa chair, car il ne pouvait mettre en doute les affirmations de Véronique à ce sujet, pas plus que ses aveux relatifs à la paternité de Gabriel et au dépôt de trois cent mille francs fait par lui le 30 décembre dans les mains de Richard.

Marthe était bien la sœur d'Henri.

Véronique avait bien entendu les paroles sinistres échangées entre les meurtriers.

Qui donc étaient-ils, ces monstres, qui venaient braver la justice jusque dans la demeure de l'un de ses représentants?

Comment soulever les masques d'honnêtes gens qui cachaient leurs faces de bandits?

Faisaient-ils partie de ses invités ou de ceux de Robert Vernière?

Daniel se posait ces questions, et, à table, tout en s'efforçant de ne point sembler préoccupé, il étudiait d'un oeil inquiet et soupçonneux les visages de ses convives.

Le caissier Prieur, Claude Grivot, le vieux Simon, plusieurs chefs d'atelier, des anciens...

C'est parmi ceux-là, les uns anciens et dévoués employés de Richard Vernière, les autres portant un uniforme simé et respecté de tous, qu'il fallait choisir.

San Véronique, arracher les masques était impossible.

Quant à Robert, l'ombre d'un soupçon ne pouvait même pas s'effleurer...

C'est Daniel lui-même qui l'avait appelé à Paris où il se trouva point au moment du crime.

D'ailleurs il était pauvre, et sans l'aide de sa femme il n'aurait pu survivre l'année.

Mentalement il se demandait:

Une angoisse douloureuse étréguait le cœur du magistrat.

Malgré lui, ses regards revenaient sans cesse à Prieur, le caissier, et à Claude Grivot.

Mentalement il se demandait:

« Si c'était ces deux-là?... Mais aussitôt il se répondait: — C'est impossible! — Personne n'ignore qu'ils ont, l'un comme l'autre, derrière eux, tout un passé de travail et d'honneur... — il faudrait être fou pour les accuser! »

Il était là, cependant, les deux sociétés inconnus! — ils étaient là, le verre en main et se riraient aux lèvres.

Et cet O'Brien, ce magistère, ce troisième complice dont l'aveugle avait prononcé le nom.

Oh! celui-là, il aurait vite fait de le trouver, et par lui il parviendrait bien certainement à connaître les autres, si l'on tardait trop à rendre la vue à Mme Sollier...

Jusqu'à la fin du repas, Daniel Savanne resta plongé dans de noires et sinistres réflexions.

Le dîner s'était prolongé longtemps, au milieu de la gaieté générale.

Onze heures allaient sonner.

Les invités songeaient à partir.

Il ne fallait pas manquer le dernier train pour Paris.

Quelques personnes — en petit nombre — ayant loué des voitures, avaient donné aux cochers l'ordre de venir les prendre à onze heures.

Robert Vernière fut un des premiers qui se levèrent de table.

— Cher monsieur Savanne — dit-il — avant que vous n'invités ne se séparent, voulez-vous me permettre de leur adresser quelques mots?

— Certes! — répondit Daniel.

— Mesdames et messieurs — fit alors le fratri-cido — vous vous êtes réunis aujourd'hui, chez notre hôte excellent et respecté, dans un double but...

Le premier était de célébrer la Saint-Landry, le second de fêter ma nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, et croyez à toute ma reconnaissance...

« Cette reconnaissance, je voudrais vous la témoigner ailleurs que sur un terrain neutre, et je vous la demande à tous, — à tous sans exception, — la promesse de venir passer chez moi, à Neuilly, une journée que je tâcherai de rendre pareille à l'heureux jour de mon entrée à l'École... »

« Me le promettez-vous? »

Toutes les voix répondirent, avec un merveilleux entrain:

— Oui, oui... Nous acceptons.

— Alors, c'est promis?

— C'est juré!

Daniel Savanne avait tressailli.

Ce que Robert venait de proposer, il comptait le demander lui-même.

Ainsi tous ceux qui étaient là présents se trouvaient réunis de nouveau quand Véronique aurait recouvert la vue, et, ce jour-là, pouvant regarder les visages, elle désignerait l'homme contre lequel elle avait luté dans la cour de l'usine de Saint-Ouen, le soir du crime, — et ce ne serait point chez lui! — L'effroyable scandale n'éclaterait pas dans sa maison!

— Et nous sommes heureux d'accepter, cher monsieur Robert, — dit-il, en contraignant ses lèvres à sourire.

Puis il ajouta:

— Quand comptez-vous donner cette fête?

[A suivre].

KAVIER DE MONTÉPIN.